

## Collecte des déchets

### Rappel des jours de collecte

Déchets résiduels (bac noir) Mercredi

Déchets recyclable (bac bleu) Jeudi

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés après ramassage.

Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement en Mairie.



**Ramassage des mercredis  
25 et 31 décembre décalés  
aux samedis 28 et 4 janvier.**

## Inscriptions scolaires en Mairie pour les enfants nés en 2022

À compter du mois de février

Liste des pièces à fournir

- Livret de famille,
- Carnet de santé,
- Justificatif de domicile,
- Jugement de garde le cas échéant.



mesalertes.fr  
Service d'alertes citoyen

Recevez les alertes et les actualités de la commune par SMS !

Je m'inscris

Vous êtes déjà près de 200 à vous être inscrits sur mesalertes.fr et à profiter de notre actualité.

Pour recevoir par mail et/ou SMS les informations de la commune sur les festivités, les travaux, la vie pratique... inscrivez-vous sur mesalertes.fr ou directement en mairie.

L'inscription est gratuite, anonyme et annulable à tout moment.



## Epicerie de la Circulade

Mr BRUGNOT vous accueille depuis le 30 Novembre  
Place Léon Castanet

Lundi : 7H30-12H30

Mardi-Mercredi-Vendredi : 7H30-12H30 / 17H-19H30

Jeudi : 7H30 - 12H30

Samedi et Dimanche : 8H00 - 12H

Epicerie, pain, viennoiserie, Midi libre, Butagaz  
Commande au 07 86 40 26 03



## Commerces Ambulants

Tous les **Mardis** Place du Griffon/Rue du Temple :

**SARL FROMAC : 06.07.63.19.01**

Fromagerie-Epicerie-Charcuterie

Tous les **Vendredis** Parking du Champ de foire :

**Baloo'Mobile : 06.12.24.16.03**

Toilettage canin sur RDV de 9H à 17H30

**La noix d'Embuscade : 07.85.85.11.24**

Restauration de 18H30 à 22H

**Il s'est créé : "Coup de Main" Benoit PERDRO**  
Bricolage-Jardinage-Nettoyage  
07.87.91.44.13

## Contact Mairie

✉ [accueil.mairie@aigremont-gard.fr](mailto:accueil.mairie@aigremont-gard.fr)

ou pour le service urbanisme :  
[urbanisme@aigremont-gard.fr](mailto:urbanisme@aigremont-gard.fr)

04.66.83.00.80

**BIBLIOTHEQUE** - 1 Place Léon Castanet

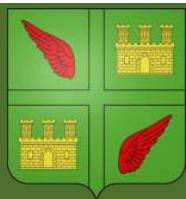
Mercredi 17h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Vous avez à votre disposition de nombreux livres.

**Fermeture du 25 Décembre au 3 Janvier inclus.**  
**Réouverture Samedi 4 Janvier.**

Décembre  
2024



Mairie d'Aigremont  
3 Rue de l'école, 30350 AIGREMONT  
Directeur de la publication: Gilles TRINQUIER  
Rédaction PAO et impression: Commission Communication  
[www.aigremont-gard.fr](http://www.aigremont-gard.fr)



Décembre 2024



**BIEN VIVRE À  
AIGREMONT**

*Bulletin Municipal*

## L'ÉDITO

2024... Année particulière et inédite sous la Cinquième République !

Au moment de l'impression de cet édit, nous sommes toujours dans l'attente de nomination d'un Premier ministre ! Le dernier ayant été sanctionné par le vote d'une motion de censure.

Sans aucun parti pris, le constat d'une séquence politique compliquée, issue d'élections législatives successives ne dégageant aucune majorité absolue s'impose.

Une dissolution de l'Assemblée nationale quelque peu hasardeuse a contribué à encore plus d'instabilité politique. La situation des finances publiques est ardue avec une dette colossale, voir même abyssale.

Qu'importe qui et quand sera nommé le Premier Ministre. Seule certitude... il devra faire face à une situation en tout point dégradée.

L'ensemble de ces éléments contribue à détériorer l'image et le poids de la France sur la scène internationale. J'en veux pour preuve : la signature de l'accord de libre-échange dit "Mercosur" avec les pays sud-américains, par la Présidente de la Commission européenne qui n'est pas une bonne nouvelle pour notre agriculture.

Par ailleurs, de multiples conflits ou situations inquiétantes en divers lieux de la planète, ne sont pas rassurants et provoquent de l'anxiété.

Heureusement, les jeux olympiques et la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris ont procuré du réconfort, contribuant à apporter de la fraîcheur et du plaisir dans tout le pays. Bravo aux organisateurs et aux sportifs français ! Félicitations à tous les corps de métiers pour leur savoir-faire et leur engagement afin que l'édifice retrouve sa splendeur originale. Tous ont permis de somptueux moments de fraternité et de partages qui sont de plus en plus rares à l'échelle nationale.

Il est de circonstance à travers cet édit de revenir à la vie locale. Comme partout ailleurs, les incivilités persistent. Le constat est triste. On ne s'y habitue pas. On ne s'y résout pas. C'est affligeant, mais c'est ainsi ! La fraternité et le respect tendent à s'évaporer !

Heureusement, des événements sont venus égayer le quotidien. Vous avez été très nombreux à participer à la vie communale. Une nouvelle association « Aigremont Events » portée par une équipe dynamique a été créée. Certains d'entre vous se sont à nouveau investis dans la vie associative, ou/et parfois aux côtés de l'équipe municipale, notamment pour la manifestation phare de l'année, « Le Vin Côté Cours », organisée en partenariat avec le Syndicat des Vignerons du Duché d'UZES. Soyez-en toutes et tous remerciés !

Votre engagement et votre dévouement sont essentiels au bien vivre ensemble à AIGREMONT !

Joyeux Noël et bonnes fêtes !

Gilles TRINQUIER



# SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

## Octobre 2024

### Acquisition du fonds de commerce Place Léon Castanet

Suite à la mise en vente du fonds de commerce par son propriétaire, la commune a fait une proposition financière d'achat pour un montant de 5 000 € qui a été acceptée. En effet la municipalité s'est fixée comme priorité de dynamiser et diversifier la qualité de l'offre commerciale de proximité. La localisation de cette activité économique constitue une offre de service de proximité essentielle à la revitalisation du cœur du village, c'est pourquoi l'épicerie de la Circulade a réouvert samedi 30 novembre gérée par Mr BRUGNOT.

## Novembre 2024

### Renforcement et dissimulation des réseaux secs - Route de Sauve Tranche. 1

Suite au projet de travaux, le Syndicat Mixte d'Électricité du Gard (SMEG) doit lancer les études. Évaluation approximative des travaux et frais d'études :

- Travaux d'Éclairage Public : 60 000,00 € TTC, soit 720,00 € TTC d'études
- Electricité : 168 000,00 € TTC, soit 1 512,00 € TTC d'études
- Génie civil Télécom : 42 000,00 € TTC, soit 336,00 € TTC d'études

### Tranche. 2

Évaluation approximative des travaux et frais d'études :

- Travaux d'Éclairage Public : 120 000,00 € TTC, soit 1 200,00 € TTC d'études
- Electricité : 138 000,00 € TTC, soit 1 380,00 € TTC d'études
- Génie civil Télécom : 60 000,00 € TTC, soit 420,00 € TTC d'études

Le SMEG est autorisé à mener toutes les investigations préparatoires nécessaires à l'élaboration des études.

### Projet d'une maison d'assistants maternels (MAM) ou Micro crèche

Ce projet à l'origine d'un besoin, tant du côté des parents que du côté des professionnels, fait aujourd'hui partie du paysage de l'offre d'accueil. Une MAM est un projet collectif. Il peut répondre à plusieurs objectifs différents : permettre aux assistants maternels de rompre l'isolement qu'ils peuvent ressentir lorsqu'ils exercent à domicile, donner la possibilité à des assistants maternels ou à des candidats à l'agrément de travailler alors que leurs conditions de logement ne sont pas compatibles avec l'accueil de jeunes enfants, pallier une offre d'accueil manquante dans un territoire.

Ce projet envisagé sur la parcelle AH 427 rue du temple, nécessite le lancement d'études et de contacts nécessaires pour être bien défini, notamment avec la PMI, la CAF, le RPE de la CCPC, la SEMIGA.

### Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.

Les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte seront remplacées à compter du 1er janvier 2025 par :

-une redevance de « consommation d'eau potable », facturée à l'abonné à l'eau potable (exceptées les consommations destinées aux activités d'élevage si elles font l'objet d'un comptage spécifique) et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau, dont les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau, selon les mêmes modalités que celles qui étaient applicables à la redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique.

## Agenda

<b>Décembre</b> <b>Vendredi 20</b> Concert de Noël à 18H30 au foyer	<b>Mars</b> <b>Samedi 15</b> Repas des aînés à 12H au Foyer <b>Mercredi 19</b> Cérémonie de commémoration	<b>Mai</b> <b>Jeudi 8</b> Commémoration <b>Samedi 17</b> Acampado Organisé par LOU CLU <b>23-24-25</b> Exposition d'art au foyer par deux artistes de la commune
<b>Janvier</b> <b>Samedi 4</b> Vœux du Maire à 19H au foyer <b>Samedi 25</b> Loto organisé par l'APE au foyer	<b>Avril</b> <b>Samedi 12</b> Journée taurine	<b>Juin</b> <b>13-14-15</b> Fête votive
<b>Février</b> <b>Samedi 1er</b> Loto organisé par l'AFA au foyer		

**Pensez à noter vos noms et numéros de rue sur vos boîtes aux lettres car beaucoup trop sont effacés ou non identifiés. Ceci facilitera la distribution de vos courriers, réception de colis ou interventions des services de secours.**



Notre doyen, Monsieur Paul PONS nous a quitté le 02 Novembre 2024 à l'âge de 103 ans. Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances à sa famille. Une pensée bienveillante pour celles et ceux qui sont seuls, dans la douleur, en difficulté, ainsi que pour les familles qui ont eu le malheur de perdre un être cher. Bien heureusement, d'autres ont vécu des moments plus heureux pour égayer l'année ; naissance, union... Tel est le cycle de la vie !

## Etat Civil 2024

### Naissances

Elena **MARY** le 29 Avril  
Inaya **CORMILLOT** le 26 Juin  
Héloïse **ASSENAT** le 18 Septembre  
Pablo **BRUGERE** le 24 Septembre  
Kamil **VALERA** le 08 Octobre

### Mariages

Corinne **GOUTEAU** et Cédric **DURAND** le 18 Mai  
Camille **ZABAR** et Elise **CHAPPELLIER** le 15 Juin  
Julie **SABATIER** et Clément **BÉRARD** le 7 septembre  
Guy **GUASTELLA** et Michèle **FIORINI** le 16 Novembre

### Décès

Hubert **VEROVE** âgé de 79 ans  
Henri **CAUSSE** âgé de 97 ans  
Joseph **PEREZ** âgé de 67 ans  
Gilbert **CLEMENT** âgé de 87 ans  
Colette **SOULAS** née BURGOA âgée de 93 ans  
Jean-Louis **DONADILLE** âgé de 74 ans  
Jean **RUGGIERI** âgé de 80 ans  
Elian **RUNEL** âgé de 72 ans  
Naël **SOUCHON** âgé de 11 ans

# CÉRÉMONIES & FESTIVITÉS

## 26 Juin : Concert

C'est sous la direction de son chef Rudy NAZY qu'une fois de plus, l'orchestre CHICUELO 2 s'est produit place Léon CASTANET. Le public toujours aussi enthousiaste a apprécié ce moment musical offert par la municipalité. Les divers opérateurs de restauration rapide et boissons ont régalié les papilles des participants qui ont par ailleurs profité de moments de convivialité, de partage et d'échanges.



## Fête Nationale

Une fois encore, la soirée républicaine proposée par la municipalité a rencontré un vif succès. La paella servie par « Mamie Eliette » a été appréciée. Lors de la soirée musicale, le groupe « Pause-café » a enflammé la piste de danse.

## 24 Juillet: Cinéma en plein air

Le film plein de tendresse, de finesse et d'humour « Un p'tit truc en plus » a réuni quelques 255 entrées dans la cour de récréation. Le food-truck « la Noix d'embuscade » a servi 160 convives et la buvette assurée par la société de chasse « la Giboyeuse » a proposé de très nombreuses boissons aux personnes qui souhaitent se rafraîchir. Quel succès !



## 6 Octobre : 2ème Salon du livre

Cette deuxième édition du salon littéraire aigremontois a accueilli autant d'auteurs que l'année précédente. La fréquentation du public a été en nette hausse. La satisfaction des auteurs prouve, si besoin en était, qu'il faut pérenniser cet événement. Nos remerciements à sa cheville ouvrière, Mr Frédéric SOMON. Rendez-vous en 2025.

## 12 Octobre : Journée Mobil'Sport

Le comité départemental du sport en milieu rural du Gard proposait une journée sportive gratuite aux enfants, aux adultes et aux seniors pour permettre la découverte du tennis-ballon, cornhole, disc-golf, tir à l'arc, peteca, cardio-goal etc... en présence de "En tête à crêpes" pour un goûter sucré.

En raison du peu de participants, cette journée ne sera pas reconduite.



## 26 Octobre : Belle réussite pour Octobre Rose

Avec le concours de la mairie et du tissu associatif aigremontois, la nouvelle association **Aigremont Events** a pris une part très active dans l'organisation des manifestations pour Octobre rose. En effet, après la première édition l'an passé, les bénévoles constitués en association ont ainsi renforcé leur participation et contribué au succès de ces actions, tellement importantes pour le financement de la recherche contre le cancer en général, et le cancer du sein en particulier. La marche a malheureusement dû être annulée pour cause de mauvais temps, mais les ateliers zumba et pound, conduits par Séverine, ont pu compter sur de nombreuses participations des sportives. Étaient proposés par l'association Rose et Olivier des séances pour s'initier au yoga, la réflexologie, ou encore le shiatsu, ainsi qu'une découverte des activités de l'espace Mieux-Etre avec Marie-Line TRAVIER de Saint-Bénézet. La soirée animée gracieusement par le groupe Chorus a été conviviale, festive et joyeuse.

Les bénéfices récoltés par l'ensemble des associations impliquées s'élèvent à 1916 €.

La somme a été reversée à l'association Rose et Olivier à La Rouvière et à des organismes réalisant des recherches pour le traitement des cancers.

Le succès des événements dans le cadre d'Octobre rose encourage les associations organisatrices à poursuivre les initiatives dans ce sens, avec le soutien de la mairie.



## 11 Novembre



A l'appel du conseil municipal, de nombreux administrés s'étaient réunis pour commémorer la signature de l'armistice qui marqua la fin de la première guerre mondiale. Après les traditionnelles allocutions et le dépôt de la gerbe municipale, un vin d'honneur fut servi au foyer Francis PERRIGOT.

## 11 Décembre : Noël des enfants

Une soixantaine d'enfants accompagnés de leurs parents est venue assister au spectacle offert par la municipalité : "Caramelito en Camargue". Joie, bonne humeur et émotion dès l'apparition du Père-Noël.



## Suite conseil municipal Novembre 2024

- et de deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Concernant la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » à compter du 1er janvier 2025, la redevance sera répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini fixé à 0,01€ HT/m<sup>3</sup> assujéti à la redevance assainissement et fait l'objet d'une individualisation sur la facture d'assainissement. Ces taxes ne s'appliqueront que début 2026 pour la facturation de l'année 2024.

## Vote d'une convention avec la communauté de communes du Piémont Cévenol pour la réalisation du rapport triennal de l'artificialisation des sols.

Dans le cadre de la loi Climat et résilience, les communes dotées d'un document d'urbanisme, doivent établir au minimum tous les 3 ans un rapport sur le rythme de l'artificialisation des sols et le respect des objectifs de sobriété foncière déclinés au niveau local (article L2231-1 du code général des collectivités territoriales).

Le premier rapport doit être publié 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi, soit en 2024.

A cet effet, la Communauté de communes du Piémont Cévenol adhérente à l'agence d'urbanisme Nîmoise et Alésienne, souhaite mandater cette dernière pour l'élaboration des rapports triennaux de l'artificialisation des sols pour le compte des communes pour un montant de 300€ par commune.

La décision est prise à l'unanimité de signer cette convention.

# RÉALISATIONS

**Curage fossés et réfection voirie** : L'entreprise ROMESTAN a effectué ces travaux dans différents secteurs de la commune.

**Fauchage** : L'entreprise SUJOL est intervenue au printemps pour effectuer un premier passage.

**Taille hivernale et printanière** : Du fait des différents arrêts maladie, temps partiels thérapeutiques et autres absences au service technique, ces travaux ont été réalisés par l'entreprise CASTALDI.

**Remplacement climatisation réversible mairie + Equipement complémentaire à l'école maternelle** : Face à l'impossibilité de fourniture de pièce de dépannage sur l'ancien équipement de la mairie, tombé en panne en 2023, il a fallu pourvoir à son remplacement dans le cadre des marchés publics. Afin de pouvoir harmoniser la température dans l'ensemble de l'école, 2 modules supplémentaires ont été installés par l'entreprise CLIM'ELEC.

## Travaux réalisés par le personnel communal

- Stade : Le traçage a été effectué pour faciliter la pratique du football et du basket.
- Réfection voirie en zone agricole et urbaine
- Peinture des garde-corps du foyer et de la mairie, du portail de l'école, des barrières du village, de la rampe de la bibliothèque, des barrières des rues du temple et de la Grand-rue.
- Epareuse second passage fin août-début septembre
- Début de la taille automnale des végétaux
- Suivi et entretien du réseau d'assainissement





## Rénovation éclairage public

Comme s'y était engagé Territoire Energie, le Service Public de l'Energie Gardoise a réalisé la rénovation complète de l'éclairage public d'Aigremont avant la fin de l'année 2024. Les 10 Armoires de commande ont été changées, induisant la mise aux normes de sécurité actuelle. Les 75 derniers points lumineux ont été remplacés par des LED. L'abaissement de 80 % de l'intensité entre 23h00 et 5h00 a été également effectué. Ainsi, une substantielle réduction du coût de fonctionnement annuel sera réalisée.



## Aménagement et sécurisation du Carrefour des Baraquettes RD8 / RD 907

La première tranche des travaux a débuté courant octobre. L'entreprise SGTP est intervenue pour le traitement du réseau pluvial. Dans la foulée, c'est l'entreprise Lautier Moussac et Braja Vésigné qui a pris le relai pour les opérations de surface.

## ORANGE : Fermeture du réseau cuivre

Alors que le réseau fibre compte de plus en plus d'utilisateurs, le maintien de deux réseaux au-delà de 2030 n'est pas envisageable pour des raisons opérationnelles, financières et environnementales.

A compter de Janvier 2026, les offres cuivres ne seront plus commercialisées pour notre secteur. L'enjeu est une couverture fibre optimale sur l'ensemble de la commune.

En janvier 2028, plus aucun client n'utilisera le réseau cuivre. L'enjeu à cette échéance c'est d'avoir migré l'ensemble des clients du réseau cuivre vers une autre technologie disponible.

A ce jour, 98.61% de la population d'Aigremont est déjà couverte par la fibre.



## DÉPÔTS SAUVAGES ET INCIVILITÉS

Depuis quelques semaines, nous constatons des dépôts sauvages sur la commune. Par ailleurs nous avons été dans l'obligation d'installer une barrière à proximité de la station d'épuration.

La réglementation concernant les décharges sauvages, même à la campagne, est assez stricte en France. Jeter des déchets dans des lieux non autorisés est considéré comme une infraction.

Voici quelques points clés à retenir :

1. Décharge sauvage : Il est interdit de déposer des déchets dans la nature, que ce soit des déchets ménagers, des déchets de construction ou d'autres types de déchets.

2. Risques environnementaux : Les décharges sauvages peuvent causer des dommages importants à l'environnement, affectant la faune et la flore locales, ainsi que la qualité des sols et des eaux.

3. Poursuites judiciaires : Les personnes prises en flagrant délit de décharge sauvage peuvent faire face à des amendes pouvant aller jusqu'à 75 000 euros et à des peines de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans, selon la gravité de l'infraction. De plus, les collectivités locales peuvent engager des poursuites pour nettoyer ces sites, ce qui peut entraîner des coûts supplémentaires pour les contrevenants.

4. Signalement : Si vous êtes témoin d'une décharge sauvage, il est conseillé de le signaler aux autorités locales ou à la gendarmerie. Cela peut aider à protéger l'environnement et à prévenir d'autres infractions.

Il est toujours préférable de se débarrasser de ses déchets de manière responsable en utilisant les points de collecte appropriés dont les déchetteries du territoire intercommunal.



## INFORMATIONS

**Défibrillateur :** Installé dans le sas du foyer pour être accessible 24h/24h, il est opérationnel depuis le 26 Novembre. Une formation sur son utilisation a été dispensée au personnel communal, ainsi qu'à au moins un membre de chaque association.



### Boîte aux lettres du Père-Noël :

Nouveauté cette année, la boîte aux lettres du Père-Noël a pris place devant la mairie. Le secrétariat du Père-Noël a eu du travail pour répondre aux 75 enfants sages (dont les enfants de l'école maternelle). Les décorations se sont poursuivies Place Léon Castanet et au Hameau d'Antignargues.



## Civisme

Toujours beaucoup d'incivilités, de déjections canines non ramassées, de véhicules ventouses sur les parkings qu'ils soient en panne ou non, toilettes publiques régulièrement détériorées. Merci de faire acte de citoyenneté.



## Aigremonthon

## Téléthon

La manifestation s'est avérée être une fois de plus un succès pour notre commune avec une remontée de fonds de 3350 € pour l'Association Française contre les Myopathies.

Tout a commencé le 16 Novembre avec la journée "Jean Lou" : marche et pétanque, choucroute à midi et karaoké le soir : 1000€.

Samedi 7 décembre : petit déjeuner suivi d'une marche en direction de la chèvrerie de St Bénézet. Ensuite tout le monde s'est retrouvé au foyer pour se régaler avec les moules frites et les oreillettes confectionnées la veille dans la bonne humeur par 30 bénévoles.

Un peu de ZUMBA by Séverine pour digérer et le tirage de la loterie pour laquelle 20 lots ont été offerts : 2350€ ont été récoltés.

Merci aux personnes qui ont participé aux différentes activités, aux associations qui se sont pleinement investies en très bonne coordination entre les bénévoles, à l'épicerie et à la municipalité pour leur aide.

Ce nouveau succès s'inscrit dans la lignée des éditions depuis 2001.

Merci encore pour ces moments de partage et de solidarité afin de combler les familles de malades, car l'AFM est principalement administrée par des chercheurs et les familles.

A l'an que ven pour de nouvelles aventures !!

